

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames Messieurs membres du conseil municipal d'Estaing, je vous remercie de bien vouloir assister à la séance ordinaire du conseil, qui aura lieu :

Vendredi 3 juillet 2020 à 18h30
à la salle d'animation

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- Élection du maire
- Détermination du nombre d'adjoint
- Élection des adjoints
- Indemnités de fonctions du maire et des adjoints
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera en fixant un nombre maximal de personnes autorisées à y assister dans la limite de 4 m² par personne.

Fait à Estaing, le 29 juin 2020.

Le MAIRE,
Jean PRADALIER

